

TARIF
CONTRAT EMPRUNTEUR Allianz/AFD N° 5230

Prêts amortissables aux particuliers, et prêts à taux 0 réglementés

Garantie Décès – Perte Totale et Irréversible d'Autonomie

Age à l'adhésion	Tarif DC-PTIA
Jusqu'à 30 ans	0,075%
De 31 à 40 ans	0,157%
De 41 à 45 ans	0,334%
De 46 à 50 ans	0,436%
De 51 à 55 ans	0,610%
De 56 à 66 ans	0,796%

Garantie Décès – Perte Totale et Irréversible d'Autonomie – Arrêt de travail

Age à l'adhésion	Tarif DC-PTIA-AT
Jusqu'à 30 ans	0,219%
De 31 à 40 ans	0,386%
De 41 à 45 ans	0,663%
De 46 à 50 ans	0,865%
De 51 à 55 ans	1,060%
De 56 à 66 ans	1,246%

Prêts amortissables aux professionnels

Garantie Décès – Perte Totale et Irréversible d'Autonomie

Age à l'adhésion	Tarif DC-PTIA
Jusqu'à 30 ans	0,069%
De 31 à 40 ans	0,144%
De 41 à 45 ans	0,305%
De 46 à 66 ans	0,563%

Garantie Décès – Perte Totale et Irréversible d'Autonomie – Arrêt de travail

Age à l'adhésion	Tarif DC-PTIA-AT
Jusqu'à 30 ans	0,203%
De 31 à 40 ans	0,356%
De 41 à 45 ans	0,642%
De 46 à 66 ans	0,973%

Prêts non amortissables et prêts amortissables de différé supérieur à 24 mois

Garantie Décès – Perte Totale et Irréversible d'Autonomie

Age à l'adhésion	Tarif DC-PTIA
Jusqu'à 30 ans	0,126%
De 31 à 40 ans	0,265%
De 41 à 45 ans	0,563%
De 46 à 66 ans	1,038%

Garantie Décès – Perte Totale et Irréversible d'Autonomie – Arrêt de travail

Age à l'adhésion	Tarif DC-PTIA-AT
Jusqu'à 30 ans	0,207%
De 31 à 40 ans	0,393%
De 41 à 45 ans	0,766%
De 46 à 66 ans	1,283%

Le montant ANNUEL de la cotisation d'assurance est égal au montant du capital à assurer multiplié par le taux.

*
* *